

Un nouveau cadre d'échanges entre organismes d'appui: le Forum Palabre

De concert avec l'IRED-Niamey¹, l'Inter-Réseaux a soutenu la mise en place d'une plate forme d'échanges et de réflexion regroupant une dizaine d'organismes d'appui au développement rural en Afrique de l'Ouest et Centrale². Baptisé *Forum Palabre Nord-Sud et Sud-Sud pour le développement rural*, ce cadre informel permettra aux institutions partenaires de communiquer entre elles sur leurs stratégies et leurs pratiques de terrain.

Un premier atelier organisé en novembre 1998 à Niamey a jeté les bases de ce Forum et discuté de son programme d'activité. Première thématique retenue: *L'organisation du monde rural* a fait l'objet d'une synthèse des différentes contributions des

participants. Ce document est disponible à l'Inter-Réseaux. L'atelier a en outre recommandé qu'une réflexion soit engagée sur «*la mobilisation des ressources locales par les organisations paysannes et rurales africaines*». Ce thème fera l'objet de la prochaine réunion du Forum, au début de l'année 2000, au CESAO de Bobo Dioulasso (Burkina Faso).

Contact: Modeste Zihindula, IRED, BP 12675, Niamey, Niger
Tél. 00 227 73 35 27. Fax 00 227 72 32 04
Email: ired@intnet.ne

1. Innovations et réseaux pour le développement.
2. Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Niger, Sénégal.

LES OPA DE GUINÉE PLAIDENT POUR UNE RESPONSABILISATION DES COOPÉRATIVES

«*Nous ne voulons plus être tenus à l'écart des décisions concernant nos activités*»

C'est en substance le message qu'ont fait passer les organisations professionnelles agricoles des régions naturelles de Guinée aux représentants des bailleurs de fonds, dont la Coopération française et la Banque mondiale, lors d'une concertation organisée par le CENAFOD (*Centre africain de formation pour le développement*), partenaire du Forum-palabre.

Profitant de cette rencontre de bilan, organisée pour discuter du programme de professionnalisation financé par le FAC, les représentants des organisations paysannes ont signalé les dysfonctionnements qui nuisent à la cohérence de leur action. Ainsi, ont-ils exprimé leur volonté de n'être plus laissés à l'écart des prises de décisions concernant leurs activités. Le cas du projet

«1200 ha d'aménagement des bas fonds de Guinée» a été cité en exemple. Cette étude a été bouclée sans que les paysans de la région, pourtant organisés, aient été consultés. De ce fait, leurs priorités n'ont même pas été prises en compte. D'où ce constat des OP: «*L'autorité a donc décidé à la place des paysans et comme conséquence, on risque de voir des bas-fonds aménagés qui ne seront pas mis en valeur*».

Les participants ont également discuté de:

- la nécessité d'une autonomie financière des coopératives, avec une mise à disposition de fonds de roulement suffisants et par une facilité d'accès au crédit;
- l'aménagement en eau des périmètres de cultures;
- le désenclavement des zones de production;
- l'absence de cadre juridique qui pénalise le développement des activités des OP;
- la formation de responsables et de techniciens d'organisations paysannes.

▼ Plus d'autonomie financière

Concernant la question de l'autonomie financière, les responsables paysans ont réclamé une plus grande indépendance pour la gestion des fonds mis à leur disposition, sans pour autant remettre en cause le contrôle des bailleurs dont ils comprennent le souci de transparence. Cette soupléssse leur permettrait d'acquérir leurs intrants à temps et également d'en choisir la qualité.

Les paysans guinéens ont enfin rappelé la priorité de l'aménagement de l'axe Labé-Tambacounda qui permettrait de désenclaver les zones de productions pour atteindre les marchés du Sénégal et des pays environnants (Mauritanie, Gambie, Guinée Bissau). Grâce à cette route, les producteurs de la région pourraient améliorer leurs ventes et accroître leurs revenus, d'autant qu'un marché comme Dakar représente à lui seul deux millions de consommateurs. Pratiquement toutes les productions agricoles de Guinée pourraient tirer profit d'un tel désenclavement: ananas, mangues de Basse Côte, pommes de terre du Fouta, café, huile de palme, cola de Guinée forestière, etc. ■